



## **Élection communale complémentaire en cours de législature**

Consignes pour rendre votre liste au Greffe municipal et qu'elle soit valable :

- tous les champs de cette liste doivent complétés

Cette liste est à déposer :

1. Dans la boîte aux lettres sécurisée de l'Administration communale (route de Sainte-Croix 1)
2. Ou en mains propres de la Secrétaire Municipale (annonce sur rendez-vous ou selon horaires du guichet à [greffe@vuiteboeuf.ch](mailto:greffe@vuiteboeuf.ch) ou 024 459 18 16

**Envoi courriel, fax ou postal interdit**

**Délai de dépôt maximum lundi 24 février à 12h00 (précise)**

Idéalement, nous vous remercions d'anticiper cette échéance pour nous permettre de vérifier votre liste, vous signaler une anomalie et vous envoyer la liste finale **valable comme Bon à tirer** pour l'impression des cahiers et bulletins en vue la distribution à la population.

Avec nos remerciements et meilleures salutations.

Greffe municipal